

PROJET ASSOCIATIF 2026-2031



Notre parten'air
Atmo
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



SOMMAIRE

3. ÉDITO

4. NOTRE PROJET ASSOCIATIF EN 10 POINTS

5. INTRODUCTION

6. ÉTAT DES LIEUX ET ENJEUX EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

8. NOTRE RAISON D'ÊTRE

9. LA DONNÉE AU CŒUR DES MISSIONS D'ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

10-20. PROJECTION HORIZON 2031

11. CONDITION DE RÉUSSITE - ASSURER LA DURABILITÉ D'UN OBSERVATOIRE INDÉPENDANT
12. AXE 1 - ADAPTER L'EXPERTISE D'ATMO AUX BESOINS DES PARTENAIRES
14. AXE 2 - DÉVELOPPER LA SURVEILLANCE DES POLLUTIONS ÉMERGENTES
16. AXE 3 - AMPLIFIER LE POUVOIR D'ACTION D'ATMO
18. AXE 4 - INTERFACER LA QUALITÉ DE L'AIR AVEC LA SANTÉ DES POPULATIONS ET DES ÉCOSYSTÈMES
20. AXE 5 - INTÉGRER LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES STRATÉGIES LIÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

22. LES AXES TRANSVERSAUX

22. PROJET PHARE

23. DÉMARCHÉ COLLECTIVE ET STRUCTURÉE

ÉDITO

Les cinq prochaines années s'ouvrent dans un contexte incertain, marqué par les crises énergétiques mondiales, la fragilisation de certaines politiques publiques et la contestation croissante de la parole scientifique, alors même que le changement climatique est de plus en plus manifeste.

Dans le même temps, le renforcement du cadre réglementaire européen, l'évolution des connaissances scientifiques, l'exigence de transparence des citoyens devraient placer **la qualité de l'air au cœur des décisions territoriales**.

La réglementation européenne se renforce avec une directive qui redéfinit en profondeur les exigences de surveillance et abaisse les seuils à atteindre d'ici 2030. Les connaissances scientifiques progressent et révèlent des effets sanitaires de la pollution atmosphérique plus larges et plus précoces qu'on ne le pensait : près de 40 000 décès prématurés chaque année en France¹, des capacités cognitives altérées, des performances scolaires affectées et un coût économique estimé à plus de 143 milliards d'euros par an². Le changement climatique modifie les conditions dans lesquelles les polluants se forment et se dispersent. Et d'autres substances (PFAS, particules ultrafines, pesticides) suscitent des interrogations légitimes que la science peine encore à trancher pleinement.

Dans ce contexte, les attentes à l'égard d'Atmo pour les prochaines années évoluent. Un récent sondage réalisé auprès de plus de 750 habitants de la région le confirme : la perception de la qualité de l'air s'améliore. Deux tiers des habitants s'intéressent à l'information sur la qualité de l'air, en particulier à l'échelle communale, et se sentent mieux informés qu'en 2019. Cependant, seulement 56 % pensent que leur comportement individuel peut avoir un impact sur la qualité de l'air, en recul par rapport à 2019 (Sondage Atmo/Ipsos, 2025). Ce résultat démontre le besoin de mobiliser sur notre thématique, pourtant centrale dans la qualité de vie des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes.

En effet, **la qualité de l'air se situe au croisement de deux exigences fondamentales**.

• **C'est d'abord un enjeu de santé publique et de justice sociale.** La recherche en santé environnementale le confirme : la qualité de l'air est l'une des composantes majeures de l'exposome, c'est-à-dire l'ensemble des expositions environnementales qui, tout au long de la vie, façonnent l'état de santé des populations. Respirer un air sain est un droit, dont la violation touche en premier lieu les populations les plus vulnérables.

Agir sur l'air, c'est protéger des vies dès aujourd'hui. En effet, selon le comité scientifique britannique COMEAP, les bénéfices sanitaires d'une amélioration de la qualité de l'air peuvent être rapides : 30 % de la réduction du risque de mortalité liée à une baisse de l'exposition aux particules PM_{2,5} interviendrait dès la première année³.

La qualité de l'air n'est pas seulement un coût ou une contrainte. En Île-de-France, les politiques de qualité de l'air menées entre 2010 et 2019 ont généré des bénéfices dix fois supérieurs aux investissements consentis⁴.

Ces résultats montrent l'importance d'un investissement collectif, y compris financier, au service de la santé.

• **C'est aussi une condition de préservation de notre environnement :** de l'accélération du cycle du carbone à la prolifération des substances chimiques persistantes, les émissions dans l'air perturbent les grands équilibres de la planète⁵. Préserver la qualité de l'air et agir pour le climat ne sont pas deux objectifs distincts : ce sont deux conditions intimement liées d'un avenir vivable⁶. Particules fines, ozone, allergènes, réchauffement climatique : ces facteurs n'agissent pas isolément mais en interaction, ce qui justifie une approche intégrée de la surveillance et de l'expertise.

C'est dans ce contexte qu'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a construit, avec ses administrateurs, ses salariés et ses partenaires, ce projet associatif pour la période 2026-2031. Il s'inscrit dans la dynamique du réseau national Atmo France, qui rassemble les Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) engagées non seulement sur les enjeux de la qualité de l'air mais aussi sur le climat et la santé. Ce projet affirme également ce qu'Atmo veut construire en propre : **une expertise ancrée dans les réalités du territoire, au plus près des décideurs et des habitants de la région**.

Pour les cinq années qui viennent, notre ambition est claire : faire de **la qualité de l'air un levier concret de protection des populations et des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes**. Condition essentielle de notre raison d'être, **notre indépendance doit être préservée**, sur la base d'un modèle économique d'Atmo renouvelé.

Ce document nous engage. Nous remercions l'ensemble des parties prenantes qui ont contribué à l'élaborer. Leur mobilisation est, en elle-même, un signal encourageant sur la vitalité et la pertinence de notre démarche collective.



Eric FOURNIER
Président d'Atmo
Auvergne-Rhône-Alpes



Marine LATHAM
Directrice Générale d'Atmo
Auvergne-Rhône-Alpes

¹ Santé publique France, 2021 - Étude sur l'impact de la pollution de l'air ambiant sur la mortalité en France métropolitaine, période 2016-2019.

² Direction générale du Trésor, Trésor-Éco n° 380, février 2026 : "Pollution de l'air : au-delà des effets sanitaires, des répercussions économiques importantes", p. 7.

³ COMEAP, Quantifying mortality associated with long-term exposure to PM_{2.5}, 2022, cité dans Adélaïde L., Jean K., Pham M., "Action climatique et santé : une même urgence, des bénéfices partagés", Santé Mondiale 2030, décembre 2025, p. 18.

⁴ Adélaïde L., Jean K., Pham M., "Action climatique et santé : une même urgence, des bénéfices partagés", Santé Mondiale 2030, décembre 2025, p. 22, d'après Airparif, communiqué de presse, 2025.

⁵ Kate Raworth, La Théorie du Donut, Plon, 2018 ; Rockström et al., Planetary Boundaries, Stockholm Resilience Centre, 2009.

⁶ GIEC, Sixième rapport d'évaluation (AR6), Groupe de travail III, 2022.

NOTRE PROJET ASSOCIATIF EN 10 POINTS

1 GARANTIR NOTRE INDÉPENDANCE DANS LA DURÉE

Notre indépendance repose sur l'équilibre de nos financements. Préserver cet équilibre passe d'abord par la maîtrise des coûts liés à la surveillance réglementaire de la qualité de l'air tout en adaptant celle-ci aux nouvelles exigences de la directive 2024/2881. La durabilité de notre observatoire passe aussi par la diversification de nos ressources : développement de prestations, projets européens, mécénat. Sans jamais sacrifier ce qui fonde notre utilité : une expertise impartiale et transparente, au service de l'intérêt général.

2 TRANSFORMER NOS DONNÉES EN LEVIERS D'ACTION

Nous disposons d'une richesse considérable de données. L'enjeu n'est plus seulement de les produire, mais de les transformer en leviers de compréhension, de décision et d'action : pour un élu qui prépare un plan d'action, pour un médecin qui suit des patients, pour un citoyen qui veut comprendre l'air qu'il respire.

3 RENDRE LA DONNÉE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR UTILE À TOUS

Pour être utile, la donnée sur l'air doit être disponible au bon endroit, au bon moment, dans un format compréhensible. Nous voulons rendre l'indice Atmo et l'indice pollens visibles et mobilisables par chacun : dans les médias, les espaces urbains, les transports et les lieux de santé. Nos services numériques grand public doivent former un écosystème cohérent, capable d'aider chacun à agir concrètement : se déplacer, habiter, consommer, se protéger.

4 ÊTRE IRREMPLAÇABLE À L'ÉCHELLE LOCALE

Des acteurs nationaux peuvent produire des données à grande échelle. Ce qu'ils ne peuvent pas faire : connaître un territoire dans sa finesse, ses spécificités, ses acteurs. Nous entendons cultiver notre complémentarité avec les travaux nationaux et développer notre singularité : accès à une donnée fine et ancrage territorial fort, et en faire un avantage concret pour nos membres. La maîtrise de notre stratégie open data est un enjeu pour que la donnée reste un levier d'adhésion.

5 PASSER D'UNE LOGIQUE DE PRODUCTION À UNE LOGIQUE D'IMPACT

Nous voulons offrir plus de services et apporter une valeur ajoutée à nos partenaires en étant plus à l'écoute de leurs besoins. Nous ambitionnons de mesurer ce que nos actions changent concrètement : des dirigeants d'entreprises mieux éclairés, des politiques publiques plus efficaces, des habitants mieux protégés. Nous devons nous appuyer sur une organisation adaptée et des compétences renforcées pour viser l'excellence opérationnelle.

6 AGIR EN RÉSEAU, CONSTRUIRE DES RÉPONSES COLLECTIVES

Les enjeux de qualité de l'air dépassent ce qu'une seule structure peut porter. Les besoins de nos partenaires sont souvent plus étendus que ce que nous pouvons offrir. Nous voulons identifier les acteurs complémentaires, nouer des alliances durables et construire des réponses collectives, au service de sujets qui appellent une mobilisation partagée.

7 INTÉGRER LES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE NOS MISSIONS

Satellites, microcapteurs, intelligence artificielle : ces outils transforment nos capacités de mesures, de traitement des données et de modélisations. Nous entendons les intégrer avec discernement et rigueur, en veillant à la sobriété, à la qualité des résultats et à la sécurité des données.

8 APPROFONDIR LE LIEN ENTRE AIR ET SANTÉ

Ce qui influence le plus notre santé, ce sont nos conditions de vie et notre environnement quotidien. Pollens, air intérieur, polluants émergents : la santé environnementale est un champ en pleine expansion. Mais notre santé et notre bien-être dépendent plus largement du bon fonctionnement des écosystèmes. L'amélioration de la qualité de l'air est au cœur du concept "Une seule santé". Nous souhaitons jouer un rôle structurant pour mieux mesurer les impacts sanitaires, co-construire avec nos partenaires des connaissances et des messages utiles, tout en portant une attention particulière aux populations les plus vulnérables.

9 INTÉGRER PLEINEMENT LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES STRATÉGIES CLIMATIQUES

Climat et qualité de l'air sont deux faces d'un même défi. Le changement climatique affecte les températures mais aussi la qualité de l'air. Trop souvent pilotées séparément, ces deux dimensions doivent être pensées ensemble. Nous voulons apporter aux décideurs des repères fiables pour intégrer cette réalité dans leurs choix : réduction des émissions, adaptation des territoires, scénarisation des risques.

10 FAIRE DES JO 2030 UN TERRAIN D'APPLICATION

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 se dérouleront sur notre territoire. C'est une opportunité rare de démontrer ce que la connaissance fine de l'air peut apporter à un événement mondial : anticiper les risques, protéger les sportifs et les spectateurs, valoriser l'engagement des territoires pour un air de qualité.

INTRODUCTION

CONTEXTE ET ENJEU

Les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes présentent une diversité de situations au regard de la qualité de l'air : densité urbaine et industrielle des grandes métropoles, massifs alpins et espaces naturels soumis à des pressions croissantes, vallées propices aux phénomènes d'accumulation des polluants, filières agricoles, énergétiques et touristiques aux impacts multiples sur l'atmosphère. Cette diversité fait de la région l'un des territoires où les enjeux de qualité de l'air sont à la fois les plus variés et les plus exigeants à appréhender.

Dans ce contexte, nos partenaires ont réaffirmé leurs attentes vis-à-vis d'Atmo :

- Construire des données de référence représentatives des territoires,
- Développer des dispositifs d'accompagnement des collectivités, de l'État et des acteurs économiques dans l'évaluation de leurs stratégies environnementales,
- Anticiper l'émergence de nouveaux polluants, de nouveaux usages et de nouveaux besoins de surveillance,
- Contribuer plus largement aux enjeux sanitaires et environnementaux des territoires.

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'atouts structurants pour répondre à ces défis.

Notre association s'appuie sur :

- Une expertise reconnue et indépendante et un agrément d'État,
- Un ancrage territorial fort, au plus près des réalités locales,
- Un réseau de partenaires publics, institutionnels, scientifiques et associatifs,
- Une gouvernance associant l'ensemble des parties prenantes.

De plus, les compétences, l'engagement et la capacité d'innovation des équipes constituent enfin un levier essentiel pour faire évoluer les pratiques, intégrer de nouveaux outils, développer de nouvelles approches et faire émerger des réponses adaptées aux enjeux locaux.

La mise en œuvre de cette ambition suppose des choix budgétaires maîtrisés et lisibles.

Le projet associatif 2026-2031 vise ainsi à garantir l'équilibre économique d'Atmo, la soutenabilité de ses activités et la capacité d'investissement nécessaire à l'innovation et à l'adaptation de ses missions. Il repose sur une mobilisation adéquate des financements publics, une diversification raisonnée des ressources et une attention particulière portée à l'efficacité de la dépense, dans un objectif constant : inciter à des politiques d'amélioration plus forte pour maximiser l'impact au service des territoires et de la santé publique.

UN PROJET COLLABORATIF

Le présent document est la **feuille de route stratégique d'Atmo pour la période 2026-2031**.

Il est le fruit d'une **démarche participative** conduite avec les administrateurs, les salariés et les partenaires de l'association.

Il reflète une vision commune et constitue un cadre de travail ambitieux et évolutif au fil des ans. Chaque année, les actions seront partagées et priorisées avec les instances de gouvernance, tout en étant conditionnées par les opportunités et les capacités de financement.

ÉTAT DES LIEUX ET ENJEUX EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Grâce aux politiques publiques, aux avancées technologiques et au renforcement de la réglementation, les niveaux des principaux polluants réglementés ont globalement diminué dans notre région. Mais les seuils préconisés par l'Organisation Mondiale de la Santé restent largement dépassés, l'ozone ne montre pas d'amélioration, et les polluants émergents posent de nouvelles questions. De nombreux défis restent à relever pour protéger la santé, réduire les inégalités et préserver notre climat.



UNE RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE PLUS EXIGEANTE ET COMPLEXE À APPLIQUER

La directive européenne UE 2024/2881, à transposer en droit français avant décembre 2026, marque une étape majeure dans l'ambition européenne pour la qualité de l'air. Elle renforce et restructure en profondeur les modalités de surveillance de la qualité de l'air sur plusieurs dimensions :

- Les seuils de qualité de l'air sont plus nombreux et plus exigeants à atteindre à l'horizon 2030, certains sont divisés par deux par rapport à l'ancienne réglementation, avec une **échéance de conformité fixée à 2030**. Le dispositif de mesures devra être restructuré en 2027 pour répondre aux nouveaux critères de surveillance, avec un recours accru à la modélisation pour identifier les zones de dépassement.
- **De nouveaux polluants et indicateurs sanitaires sont pris en compte** : particules ultrafines, liste étendue des Composés Organiques Volatils (COV) précurseurs de l'ozone, ammoniac, potentiel oxydant, retombées atmosphériques. Sans seuils réglementaires à ce stade, ils feront l'objet d'une exploration à l'échelle européenne via des **supersites de mesure**, dont deux sont implantés sur le territoire régional. Les pesticides, polluants d'intérêt national, restent cependant exclus du texte européen. La **gestion des épisodes de pollution** devrait également faire l'objet d'une révision, avec l'intégration des particules fines (PM2,5) dans les dispositifs d'alerte et des seuils d'information et d'alerte plus contraignants pour les particules PM10 et le dioxyde d'azote (NO₂). **L'information du public sera renforcée** : harmonisation avec l'indice européen de qualité de l'air et mise à disposition d'une prévision heure par heure, déjà effective sur la région.

Deux enjeux majeurs se profilent à l'horizon 2030 :

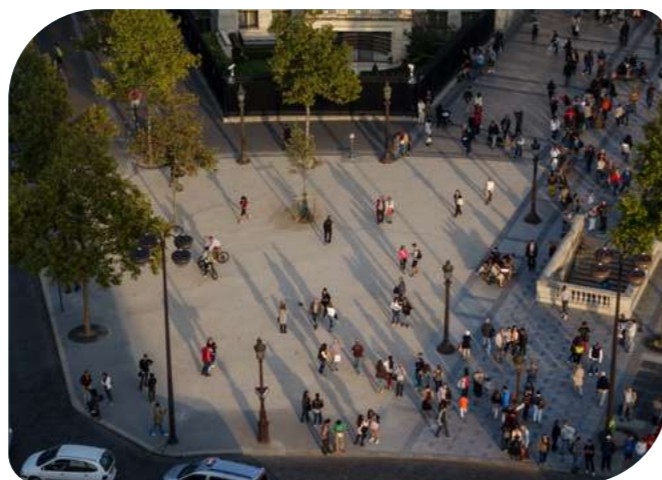
Certaines zones de la région risquent de ne pas respecter les nouveaux seuils, ce qui suppose de les identifier rapidement et de mettre en œuvre des plans d'actions préventifs pour atteindre les objectifs 2030 et ne pas générer de dépassements.

Par ailleurs, la directive européenne 2024 ouvre un droit facilité pour les citoyens à accéder à la justice et à obtenir une indemnisation pour les préjudices sanitaires subis en cas de non-respect des normes de qualité de l'air.



UN IMPACT SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE CONSIDÉRABLE

- Les objectifs réglementaires 2030 sont des cibles intermédiaires par rapport aux valeurs de référence de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Au regard des statistiques 2025, les niveaux **d'ozone et particules fines (PM2,5)** dépassent les recommandations OMS pour la quasi-totalité des habitants de la région. La situation concernant le dioxyde d'azote et les PM10 est moins défavorable avec respectivement 42 et 16 % d'habitants exposés.
- Les particules fines ont de nombreux effets sur la santé : **cancers du poumon, asthme, maladies respiratoires, AVC, infarctus, hypertension, diabète de type 2, ...**
- Au niveau régional, **l'Étude Quantitative de l'Impact sur la Santé (EQIS)** de la pollution de l'air ambiant en Auvergne-Rhône-Alpes a été publiée par Santé Publique France en 2021. Elle montre que 7 % des décès de la région sont attribuables à l'exposition à long terme aux particules PM2,5, soit 4 300 décès. Concernant le dioxyde d'azote, la part de mortalité attribuable est de 3 % soit environ 2 000 décès. Quant à l'ozone, ce sont les hospitalisations pour causes respiratoires ou cardiovasculaires qui sont concernées.
- En France, le **coût sanitaire** direct des maladies liées aux particules fines et au NO₂ est estimé à plus de **16 milliards d'euros par an** en France (Santé publique France, 2025). **Le Sénat**, dans un rapport de 2015 intégrant également des coûts sociaux et indirects, évaluait ce fardeau entre **68 et 100 milliards d'euros par an**.



DES NUISANCES QUI AFFECTENT LE QUOTIDIEN

- Odeurs, fumées, retombées de poussières, bruit, ... Ces nuisances touchent régulièrement certains habitants. Elles dégradent la **qualité de vie**, alimentent des tensions locales, et ont **besoin d'être objectivées**. Elles sont souvent liées à des incidents/accidents professionnels ou à des activités parfois interdites comme le brûlage à l'air libre. Pour mieux les caractériser et les prendre en compte, Atmo s'appuie sur un outil de signalement (Signal'air) et une cartographie multi-exposition (Orhane).
- Les **pollens** constituent un enjeu de santé publique grandissant en lien avec la qualité de l'air. Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée de France par la présence de l'ambrosie. Près de 690 000 personnes sont exposées aux pollens de cette plante invasive, avec un coût sanitaire associé estimé à 26,4 millions d'euros par an (Source : ORS chiffres 2017-2020). En France 20 % des enfants de plus de 9 ans et 30 % des adultes souffrent d'allergies aux pollens. Ces chiffres sont appelés à croître : selon l'OMS, la moitié de la population mondiale sera affectée par au moins une maladie allergique d'ici 2050.



DES POLLUTIONS ÉMERGENTES À CARACTÉRISER

- Aujourd'hui, seuls **13 polluants sont réglementés** en air ambiant avec des seuils à respecter. Si leurs niveaux évoluent globalement de façon favorable, **d'autres substances préoccupantes** sont également présentes.
- Les **polluants émergents** désignent les molécules pour la plupart connues, parfois prises en compte dans la réglementation mais sans seuils définis en air ambiant. Leur émergence est expliquée par plusieurs facteurs : imprégnation significative des milieux (eau, air, sol), et du corps humain, identification de leur présence grâce aux améliorations technologiques des outils de mesures, usages massifs dans certains secteurs d'activité, ou encore identification de nouvelles sources d'émissions. Pour Atmo, l'enjeu est d'identifier les molécules, de détecter leur présence et de connaître les niveaux de concentration afin **d'alimenter les études sanitaires** et **d'anticiper les risques pour les populations**.
- Parmi eux : **pesticides, dioxines, particules ultrafines, composés organiques volatils, microplastiques, Retardateurs de Flamme Bromés (RFB), produits pharmaceutiques, métaux spécifiques, PFAS** (molécules per- et polyfluoroalkylées, avec pour certains des effets sanitaires divers : perturbateurs endocriniens, mutagènes, cancérigènes, reprotoxiques ...). Cette liste non exhaustive pourra être complétée suite aux découvertes de nouvelles problématiques régionales.
- Leur surveillance et l'évaluation de leurs effets constituent un **enjeu scientifique et sanitaire**.



DES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES PERSISTANTES

- **Les populations les plus vulnérables** sont souvent les plus exposées à la pollution de l'air. Une thèse dirigée par Santé publique France et l'INSERM (2024) a démontré que les zones urbaines les plus défavorisées présentent le plus de risque d'être des points noirs environnementaux. Ces derniers cumulent les plus fortes surexpositions aux 3 facteurs que sont la pollution de l'air, la chaleur, et l'absence de végétation.
- La pollution atmosphérique constitue ainsi un **facteur d'injustice environnementale et sociale** que les politiques publiques peinent encore à pleinement intégrer.



DE NOUVEAUX DÉFIS ÉNERGÉTIQUES

- En Auvergne-Rhône-Alpes, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la consommation d'énergie sont en baisse. Cette amélioration est essentiellement portée par les progrès dans le secteur résidentiel/tertiaire et l'industrie. L'évolution du **mix énergétique régional** (développement des filières bois-énergie, méthanisation, essor des usages électriques) s'impose comme un levier majeur de la transition, dans une région où les deux tiers de l'énergie consommée restent d'origine fossile.
- Le développement de **l'usage de la biomasse** (méthanisation et bois-énergie) est un atout pour la transition énergétique mais mérite une attention particulière : installations performantes associées à de bonnes pratiques (entretien régulier, systèmes de filtration, qualité des intrants).
- Les équipements de chauffage au bois peuvent générer des **émissions accrues de particules fines**. Les projets de chaufferies doivent être pensés dans une **approche globale** prenant en compte leur intérêt pour les enjeux climatiques, mais aussi en prenant garde à la qualité de l'air et la santé, afin de maximiser les bénéfices environnementaux associés à ces installations.

Ces enjeux énergétiques s'inscrivent dans un contexte plus large : les documents de planification territoriale (PCAET, PLUi, PPA) intègrent de plus en plus la qualité de l'air comme dimension structurante de l'aménagement. Parallèlement, les populations expriment une sensibilité croissante à leur cadre de vie et à la qualité de leur environnement, y compris en zone urbaine, attendant des réponses concrètes qui préservent leur santé et le climat.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Notre raison d'être est le fil conducteur de ce nouveau projet associatif 2026-2031. Elle rappelle ce qui fonde la légitimité d'Atmo : une indépendance sans compromis, une expertise reconnue et un ancrage territorial au service de l'intérêt général. Pour y répondre pleinement à l'horizon 2031, la démarche collective a permis d'identifier un **double impératif**.

D'un côté, consolider ce qui fait la force d'Atmo : la valeur publique des données produites et la transparence des méthodes, le renforcement des coopérations et de la mutualisation au service d'une action collective plus efficiente.

De l'autre, accélérer les évolutions nécessaires : transformer les savoirs en accompagnements concrets pour répondre aux besoins des acteurs des territoires et approfondir le lien entre qualité de l'air, santé environnementale, changement climatique et transitions territoriales. Les orientations qui suivent sont la traduction opérationnelle de ces intentions.

POSITIONNEMENT

Observatoire agréé,
50 ans d'expérience,
Gouvernance quadripartite.
Autorité compétente
à l'échelle régionale

SOCLE

Maîtrise de la production
des données et leur analyse
sans influence d'intérêts privés ou
politiques.
Neutralité et rigueur scientifique

PÉRIMÈTRE

Polluants réglementés/émergents, air
extérieur/intérieur, pollens, nuisances,
gaz à effet de serre, climat...
**Vision globale et capacité
d'innovation**

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes,
acteur régional de référence sur l'air,
produit et expertise de façon indépendante des données
sur toutes les composantes de l'air.

Atmo informe, mobilise et conseille
l'ensemble des acteurs des territoires
pour préserver la santé des populations
et des écosystèmes.

VALEUR AJOUTÉE

Relai, pédagogue et partenaire
Informer (diffuser, rendre
compréhensible),
Mobiliser (susciter l'action),
Conseiller (accompagner les
décisions)
Action auprès des territoires

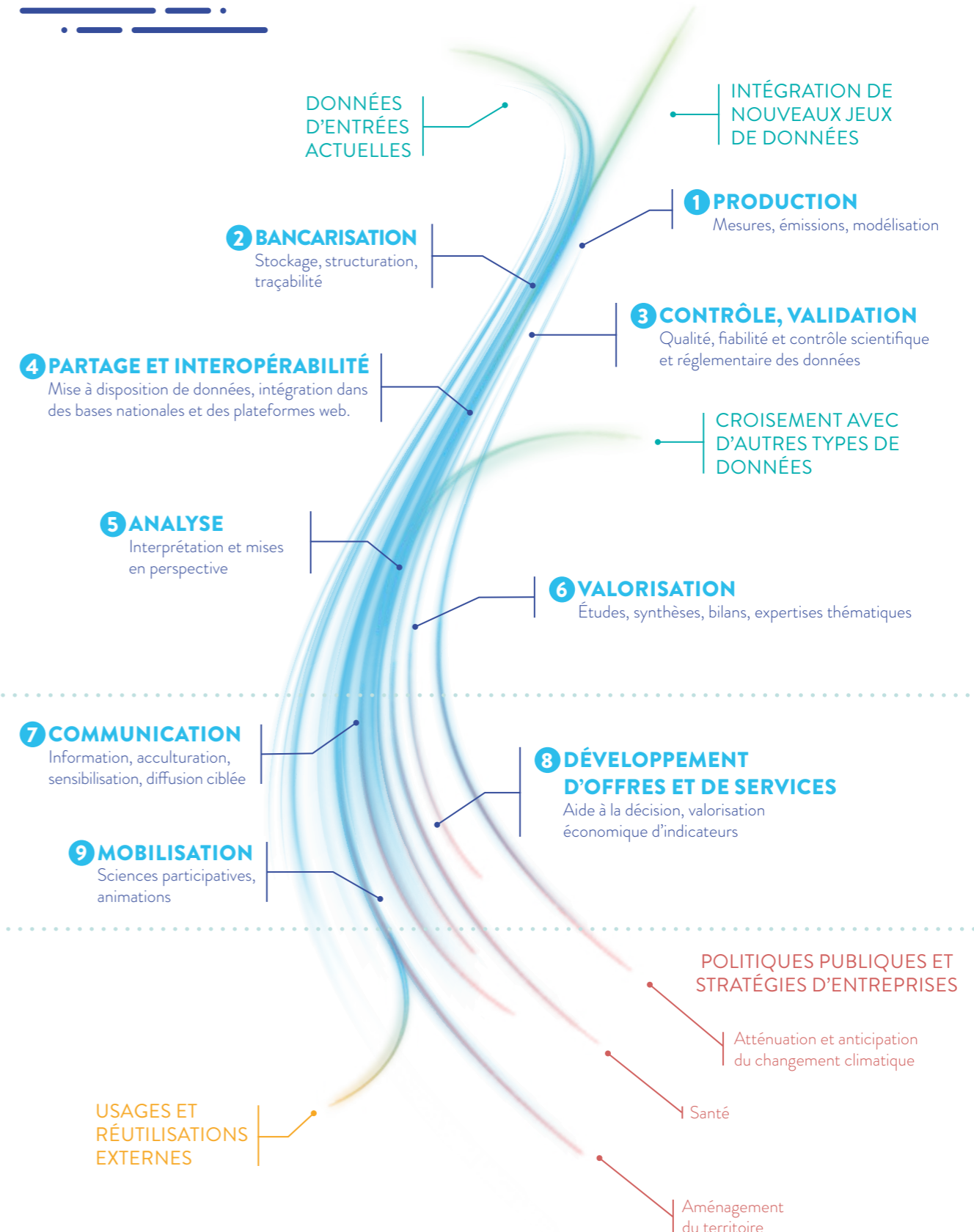
CIBLES

Tous les publics : État, collectivités,
entreprises (émettrices ou non),
associations et personnalités
qualifiées, citoyens tout en
tenant compte des spécificités
territoriales.
Au service de tous

CAUSE

Sens ultime de notre action :
protéger les humains et le vivant.
Mission d'intérêt général

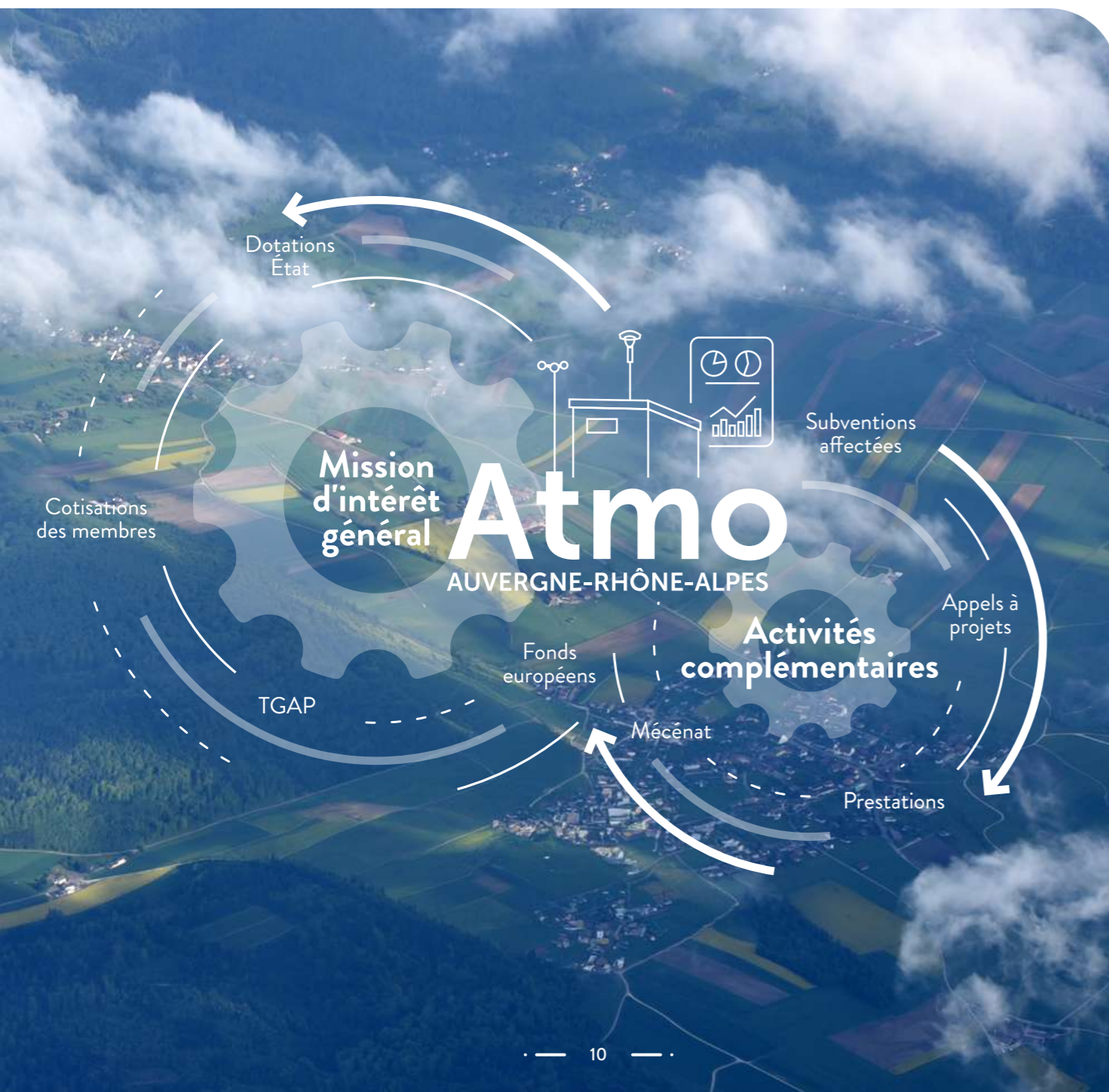
LA DONNÉE AU CŒUR DES MISSIONS D'ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



PROJECTION HORIZON 2031

UN PROJET ANCRÉ DANS NOS MISSIONS, TOURNÉ VERS NOS AMBITIONS

La surveillance réglementaire de la qualité de l'air constitue le socle de l'action d'Atmo : une mission confiée par l'État, au titre de l'agrément, qui structure l'ensemble de notre activité et fonde notre crédibilité. Le projet associatif 2026-2031 s'inscrit en complément de ce socle : il dit ce qu'Atmo veut construire en complémentarité de ses obligations, là où son expertise peut créer une valeur ajoutée supplémentaire au service des territoires, de la santé des habitants et des écosystèmes, et de la lutte contre le changement climatique. C'est dans cet espace, entre mission réglementaire et ambition territoriale, que se déploient les orientations qui suivent.



CONDITION DE RÉUSSITE

ASSURER LA DURABILITÉ D'UN OBSERVATOIRE INDÉPENDANT

POURQUOI ?

La mise en œuvre des cinq axes de ce projet associatif 2026-2031 repose sur une condition fondamentale : la solidité et l'indépendance du modèle économique d'Atmo. La diversification des ressources, la maîtrise des coûts et le renforcement des partenariats financés ne sont pas des objectifs en soi : ils sont les conditions de notre capacité d'action au service des territoires.

Le modèle économique d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes est fragilisé dans un contexte d'incertitude : évolution des priorités des politiques publiques et tensions croissantes sur les ressources. Les financements

historiques, dont la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) diminuent fortement chaque année, rendant nécessaire une adaptation du modèle économique de l'association. Dans le même temps, les attentes des territoires s'élargissent : nouveaux polluants à surveiller, échelles toujours plus fines d'analyse, données en temps réel.

Face à ces évolutions, maintenir une expertise territoriale de qualité nécessite d'amplifier la diversification des sources de financement. **Variation des ressources, c'est pérenniser l'indépendance d'Atmo, pilier de notre positionnement auprès de tous les acteurs.**

COMMENT ?

1 MAÎTRISER LA PART DES TRAVAUX RÉGLEMENTAIRES

- Contenir les coûts de nos travaux réglementaires.
- Maintenir un équilibre entre les missions réglementaires et le développement d'activités complémentaires pour pérenniser les moyens concourant à la mission d'intérêt général au service du territoire. Il s'agit notamment d'augmenter la part des travaux réalisés sous forme d'offre de services, en reversant les bénéfices techniques et financiers dans le dispositif de surveillance mutualisé.

2 DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

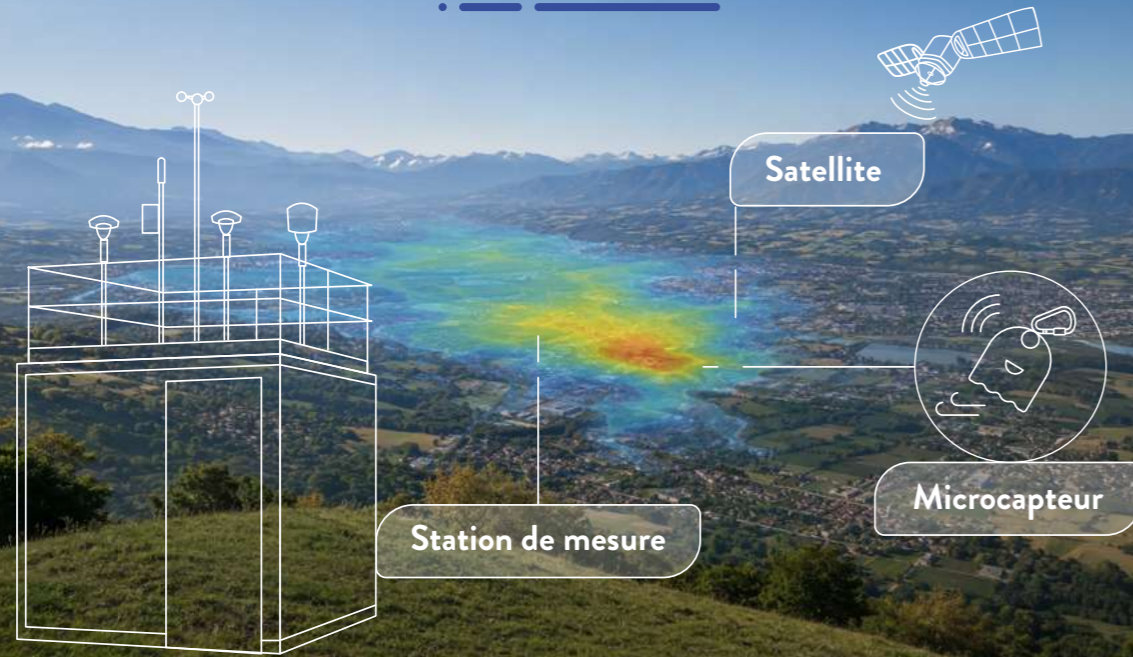
- Développer des partenariats répondant aux enjeux territoriaux, apportant une valeur supplémentaire aux politiques publiques locales et régionales.
- Mieux mobiliser les fonds européens et les appels à projets nationaux pour financer le développement de la surveillance régionale : se donner les moyens humains et organisationnels pour répondre aux appels à projets et en assurer la réalisation.
- Mobiliser le mécénat pour financer des projets supplémentaires de communication et d'innovation, alignés avec nos valeurs et notre raison d'être.

3 STRUCTURER NOS OFFRES ET OPTIMISER NOS PRATIQUES

- Adopter une stratégie d'open data maîtrisée, différenciant les niveaux d'accès selon les usages et les publics pour qu'il reste un levier d'adhésion pour nos membres.
- Construire des offres lisibles et adaptées aux besoins de nos membres et de nos partenaires et en faire la promotion.
- Rechercher davantage d'efficacité dans nos outils et dans nos pratiques.

AXE 1

ADAPTER L'EXPERTISE D'ATMO AUX BESOINS DES PARTENAIRES



POURQUOI ?

Avec la directive européenne 2024, la surveillance réglementaire de la qualité de l'air évolue et doit répondre à des exigences croissantes. En parallèle, les attentes des partenaires s'intensifient : les collectivités et les acteurs économiques attendent des données pertinentes, comparables entre territoires et directement mobilisables pour leurs décisions. Nous devons donc **faire évoluer nos méthodes et nos outils**.

Elles sont également de plus en plus nombreuses à solliciter des **données en temps réel** : suivi des chantiers, modifications d'infrastructures routières (fermetures de routes ou tunnels), ou événements inattendus tels que les incendies ou les accidents industriels.

Le **changement climatique** modifie par ailleurs les conditions dans lesquelles les polluants se forment et se dispersent, allongeant les épisodes d'ozone estival, modifiant les périodes de chauffage ou favorisant l'arrivée de poussières sahariennes. Anticiper ces évolutions suppose d'intégrer des scénarios climatiques dans les modèles de qualité de l'air, ce qu'Atmo expérimente déjà dans certains projets de recherche.

Pour répondre à ces enjeux, Atmo doit mobiliser de **nouvelles données complémentaires** (satellites, microcapteurs, données de trafic routier en temps réel...) et développer sa capacité à les exploiter.

Le développement des outils d'IA générative constitue un enjeu stratégique pour Atmo tant pour améliorer l'efficacité des activités quotidiennes pour l'ensemble des métiers, que pour renforcer l'exploitation des données de qualité de l'air. Quant au développement d'outils propres à nos métiers qui nécessitent des ressources importantes pour y intégrer de l'IA, Atmo pourra être partie prenante de démarches mutualisées pour moderniser les pratiques de surveillance de la qualité de l'air : validation de données, prévision et prédiction, simulation d'actions. L'appropriation par l'ensemble des métiers doit toutefois s'accompagner d'un cadre maîtrisé garantissant la qualité des résultats, la sécurité des données et la frugalité de ces pratiques.

Enfin, la mutualisation des travaux au niveau national, portée par Atmo France, offre l'opportunité de concentrer l'expertise régionale là où elle crée le plus de valeur : **au plus près des territoires et de leurs acteurs**.

COMMENT ?

1

ADAPTER LA SURVEILLANCE RÉGLEMENTAIRE AUX NOUVELLES EXIGENCES

- Adapter le réseau de mesures fixes aux nouvelles exigences européennes et anticiper les évolutions réglementaires à venir, en veillant à l'équilibre entre rationalisation et couverture territoriale.
- Renforcer les partenariats pour l'accès aux informations nécessaires aux modèles de qualité de l'air (agences de l'État, collectivités, gestionnaires de voirie et opérateurs privés) afin de disposer de données trafic et d'occupation du sol plus récentes et plus précises, ou de données de température et pollens pour construire des cartographies de vulnérabilité des zones rurales et urbaines.

2

APPROFONDIR L'EXPERTISE TERRITORIALE D'ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- Mieux valoriser les données de référence : accessibilité, croisement de sources, automatisation de l'analyse et mise en récit de l'historique.
- Renforcer les partenariats avec les collectivités pour assurer l'interopérabilité des données avec leurs systèmes d'information.
- Rendre les rendus de nos travaux systématiquement mobilisables par les collectivités dans leurs prises de décisions, au travers d'offres spécifiques.
- Développer des supports de visualisation interactifs pour promouvoir une lecture des données accessible à tous les publics.
- Réserver l'accès à nos membres à des données plus fines pour diagnostiquer et scénariser les enjeux de leur territoire.
- Conforter notre expertise au service de la surveillance environnementale des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et des grandes infrastructures.

3

DIVERSIFIER ET COMBINER LES SOURCES DE DONNÉES POUR RÉPONDRE À NOS PARTENAIRES

- Combiner la surveillance historique des stations de mesures avec les possibilités offertes par microcapteurs et/ou données satellitaires pour mieux dimensionner notre réseau de surveillance aux enjeux.
- Intégrer les nouvelles données disponibles en temps réel (suivi de chantiers, modifications d'infrastructures routières, événements accidentels) pour répondre aux attentes croissantes des territoires.
- Étudier la pertinence de renforcer la modélisation spatiale et temporelle pour mieux diagnostiquer les zones à enjeux et les épisodes de pollution.
- Sur certains territoires, combiner mesures de référence et microcapteurs pour une couverture territoriale plus fine et plus réactive.

4

RENFORCER LA SURVEILLANCE DES PHÉNOMÈNES AMPLIFIÉS PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Améliorer la prévision des épisodes de poussières sahariennes en renforçant les formations météorologiques des prévisionnistes.
- Contribuer à l'amélioration de la performance de la modélisation nationale des pollens, en lien avec la phénologie ainsi que du calendrier pollinique.
- Disposer d'une capacité opérationnelle pour le suivi des incendies de forêt et de la dispersion des panaches, en lien avec les SDIS (Services Départementaux d'Incendie et de Secours).
- Améliorer l'inventaire des émissions des précurseurs d'ozone par l'intégration de données plus précises.

AXE 2

DÉVELOPPER LA SURVEILLANCE DES POLLUTIONS ÉMERGENTES



POURQUOI ?

Les réglementations existantes ne couvrent qu'une partie des polluants auxquels les populations sont exposées. Des substances comme les PFAS, les particules ultrafines ou les pesticides suscitent une attention croissante de la part des acteurs de santé publique, des collectivités et de la société civile, parfois **en l'absence de cadre normatif établi**.

Ces composés s'inscrivent dans une réalité scientifique plus large. Des chercheurs ont identifié un ensemble de seuils que notre planète ne devrait pas dépasser pour rester dans un état stable et favorable à la vie humaine. L'un de ces seuils concerne la **prolifération de substances dans l'environnement** : pesticides, plastiques, substances chimiques de synthèse. Selon une étude publiée en 2022 dans Environmental Science & Technology (Persson et al.), **cette limite planétaire est considérée comme franchie**, au même titre que celles portant sur le climat ou l'érosion de la biodiversité.

La surveillance de la qualité de l'air contribue directement à documenter cette réalité, en fournissant des mesures de la présence et de la dispersion de ces substances dans l'atmosphère.

Ces substances touchent des environnements variés, de l'air extérieur à l'air intérieur, et exposent en premier lieu les **populations les plus vulnérables** : enfants, femmes enceintes, personnes âgées.

Face à ces préoccupations, Atmo a un rôle à jouer **en amont de la réglementation** : produire des connaissances, alimenter la science et contribuer à la définition des méthodes de mesure de demain avec les acteurs de la recherche publique et de la santé. Ces travaux, qui s'inscrivent nécessairement dans des projets financés dédiés, démontrent notre **capacité d'anticipation** et de réponse aux besoins concrets des territoires.

COMMENT ?

1 APPROFONDIR LA SURVEILLANCE POUR ANTICIPER LES RISQUES ÉMERGENTS

- Développer la surveillance des polluants présentant un enjeu sanitaire au-delà des exigences réglementaires, en priorité sur les PFAS, les particules ultrafines, et les pesticides en lien avec les enjeux spécifiques de notre région.
- Poursuivre les travaux sur le potentiel oxydant, nouvelle métrique du risque sanitaire des particules.
- Mieux caractériser et connaître les molécules classées perturbateurs endocriniens, en se référant au plan national de surveillance des perturbateurs endocriniens. Dans notre base de données de mesures, identifier les composés déjà mesurés et appartenant à cette famille.
- Étudier la faisabilité d'investiguer la mesure de polluants émergents dans les environnements intérieurs, premiers lieux d'exposition pour certains polluants.

2 PRODUIRE ET PARTAGER LA CONNAISSANCE

- Construire et développer une base de données sur les polluants émergents mobilisables pour les projets et les partenaires des territoires.
- Co-produire avec la recherche publique (INSERM, EHESP, laboratoires académiques) de la connaissance sur les risques combinés et les interactions entre milieux.
- Développer des programmes régionaux de surveillance en partenariat avec les acteurs scientifiques et institutionnels.
- Mobiliser des financements dédiés, notamment via des appels à projets nationaux ou européens.

3 RÉPONDRE AUX BESOINS DES TERRITOIRES ET PROTÉGER LES POPULATIONS VULNÉRABLES

- En fonction des demandes de nos membres, agir en amont des problématiques ou alertes régionales en identifiant les risques émergents alors qu'ils ne font pas encore l'objet d'une réglementation. Alerter le niveau national si l'enjeu n'est pas spécifique à notre territoire.
- Répondre aux préoccupations des acteurs publics, des collectivités et du grand public sur les pollutions de proximité.
- Porter une attention particulière à l'exposition des populations vulnérables et aux inégalités environnementales.

AMPLIFIER LE POUVOIR D'ACTION D'ATMO



POURQUOI ?

La qualité de l'air est un enjeu qui traverse de nombreuses politiques publiques : aménagement, mobilité, énergie, santé, urbanisme. Pourtant, le sujet reste trop souvent traité de manière isolée, distinct des autres dimensions environnementales et territoriales.

Atmo dispose d'une expertise reconnue et d'un positionnement de **tiers de confiance** qui lui permettent de jouer un rôle structurant bien au-delà de la seule production de données. Les territoires attendent des réponses opérationnelles, des diagnostics partagés et des partenaires capables de s'inscrire dans leurs projets dès la phase de conception.

Dans ce contexte, Atmo a vocation à être plus qu'un observatoire et à **décloisonner le sujet de l'air** en renforçant son rôle au sein d'un réseau d'acteurs élargi. Clarifier les complémentarités, structurer des **coopérations territoriales**

et rendre son expertise accessible à de nouveaux publics (entreprises, bureaux d'études, élus, acteurs de la santé) sont autant de leviers pour amplifier l'impact collectif au service des territoires.

Cela suppose également de renforcer la visibilité de la qualité de l'air et d'élargir les publics cibles. Au-delà des dispositifs de mise en valeur de l'indice Atmo dans l'espace public qui restent à renforcer, Atmo propose une gamme de services numériques pour le grand public (site Web, Captothèque, Air to Go, Air Attitude, Signal'air, Diag'QAI) dont peuvent s'emparer également les collectivités et les acteurs économiques dans leurs propres démarches. L'ambition est **d'unifier l'offre de services** et de l'ancrer dans les usages du quotidien, pour faire de la qualité de l'air une **donnée concrète et actionnable** dans les choix de mobilité, d'habitat ou de consommation.

COMMENT ?

1

RENFORCER LE RÔLE D'EXPERTISE ET D'ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL

- Rendre plus lisibles et accessibles l'expertise et les services d'Atmo pour renforcer leur appropriation par les collectivités, les entreprises et les citoyens.
- Améliorer la clarté et la portée sanitaire des informations diffusées dans les médias pour faciliter leur compréhension et leur mobilisation, en cohérence avec les recommandations de l'Agence Nationale de sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES).
- Intégrer la qualité de l'air en amont des projets territoriaux : mobiliser l'expertise dès la phase de conception pour éclairer les choix d'aménagement, de mobilité et d'énergie, notamment dans les documents de planification tels que les SCOT, PLUi, PCAET.
- Proposer des parcours d'accompagnement adaptés aux profils d'acteurs : collectivités, entreprises et acteurs économiques, en développant une offre de service lisible et transparente.

2

CONSTRUIRE UN RÉSEAU D'ACTEURS AUTOUR DE LA QUALITÉ DE L'AIR

- Approfondir les travaux interdisciplinaires intégrant les milieux air, eau et sol, afin de mieux relier polluants, santé et écosystèmes.
- Mobiliser des réseaux d'acteurs en créant des synergies avec les dimensions santé, climat, énergie, biodiversité, agriculture et urbanisme.
- Renforcer la présence territoriale d'Atmo en s'appuyant sur ses correspondants et faire des comités territoriaux des lieux de coopérations et d'échanges pour approfondir le dialogue à l'échelle locale.
- Contribuer à la sensibilisation des élus sur les enjeux de qualité de l'air, notamment à l'occasion des renouvellements de mandats.
- Développer un réseau de relais associatifs et éducatifs (établissements scolaires, associations locales, acteurs de proximité) pour augmenter la portée de nos messages sur les territoires.

3

DÉVELOPPER DES SERVICES NUMÉRIQUES ANCRÉS DANS LE QUOTIDIEN DES PUBLICS

- S'appuyer sur les outils numériques existants de mise en réseau et de partage pour renforcer les liens avec les membres et partenaires et concrétiser la logique de coopération en réseau.
- Structurer l'offre numérique d'Atmo au sein d'un ensemble unifié de services, permettant à chaque public d'accéder de façon cohérente à l'ensemble des données, informations et fonctionnalités disponibles, quel que soit le point d'entrée.
- Faire des données actionnables le socle des services numériques : proposer des informations directement mobilisables dans les décisions du quotidien, en lien avec les grands piliers de vie que sont l'habitat, la mobilité et la consommation.
- Renforcer le lien entre Atmo et ses utilisateurs en développant des services à valeur d'usage régulière, favorisant une appropriation durable de la qualité de l'air comme composante du bien-être.
- Mobiliser la contribution citoyenne via des outils numériques participatifs, en intégrant les données issues des capteurs et remontées des publics pour enrichir la connaissance et les capacités d'action d'Atmo.
- Inscrire le développement de services numériques dans une logique de déploiement national, en partageant méthodes et standards avec le réseau des AASQA pour en garantir la robustesse et la pérennité.

AXE 4

INTERFACER LA QUALITÉ DE L'AIR AVEC LA SANTÉ DES POPULATIONS ET DES ÉCOSYSTÈMES

Évaluer

Éclairer

Traduire

POURQUOI ?

La pollution de l'air est la **troisième cause de mortalité en France** après le tabac et l'alcool. En Auvergne-Rhône-Alpes, **4 300 décès** ainsi que de nombreux troubles de santé sont attribuables aux seules particules fines PM2,5 chaque année (Santé publique France, 2021). Ses effets ne se limitent pas à la mortalité : pathologies chroniques, hospitalisations, impacts sur la santé mentale constituent des réalités documentées, encore insuffisamment prises en compte dans les politiques publiques.

Les inégalités environnementales ajoutent une dimension supplémentaire : selon Santé publique France, les populations les plus défavorisées sont aussi les plus exposées à la pollution de l'air et les moins protégées de ses effets, faisant de la qualité de l'air un **enjeu de justice sociale autant que de santé**.

Les polluants atmosphériques interagissent avec l'équilibre des écosystèmes et sont étroitement liés à la santé des milieux naturels. Le changement climatique amplifie ces interactions : il favorise l'expansion des espèces allergènes comme l'ambroisie et intensifie les épisodes de pollution à l'ozone lors des vagues de

chaleur, avec des effets directs sur la végétation et les équilibres écologiques. Les espaces naturels, y compris protégés, ne sont pas épargnés et peuvent être affectés par des pollutions locales ou importées, avec des impacts sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes.

L'approche **One Health**, qui relie santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes, s'affirme comme un cadre structurant des politiques publiques régionales, notamment à travers le Plan Régional Santé Environnement d'Auvergne-Rhône-Alpes, et ouvre de nouveaux champs d'action pour Atmo.

Dans ce contexte, Atmo entend approfondir ses partenariats avec les acteurs locaux publics comme privés sur trois dimensions : **production de connaissances, accompagnement des politiques de prévention et information des populations**. L'intégration récente de la compétence pollens illustre cette dynamique et ouvre de nouvelles perspectives de collaboration avec les acteurs de la santé.

COMMENT ?

1

COLLABORATION AUX ÉVALUATIONS SANITAIRES MENÉES SUR LE TERRITOIRE

- Travailler sur la vulnérabilité des territoires et des populations en croisant des indicateurs représentatifs de ces problématiques avec nos propres données.
- Intensifier notre intervention dans les évaluations sanitaires : Évaluation Quantitative d'Impact sur la Santé de la Pollution Atmosphérique (EQIS-PA), Évaluations des Risques Sanitaires (ERS) en collaboration avec les acteurs de la santé.
- Ambitionner une première expérimentation d'une EQIS à l'échelle d'un plan : mesure de l'impact théorique ou effectif des mesures retenues et traduire les gains de concentration en bénéfices sanitaires (décès évités, cas d'asthme évités, ...).
- Intégrer les enjeux d'inégalités environnementales liés à la pollution atmosphérique : croisement de données, développement de partenariats et contribution à des Contrats Locaux de Santé (CLS).

2

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DANS LES LIEUX DE VIE : AGIR SUR L'EXPOSITION DES OCCUPANTS

- Poursuivre nos travaux sur la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) dans les lieux accueillant des publics vulnérables (écoles, crèches, EHPAD...), en lien avec les acteurs de la santé, de l'éducation et de la prévention.
- Développer et pérenniser le réseau QAIR* lancé en 2025, en animant une communauté d'échanges entre experts et collectivités sur les thématiques de la QAI et du radon, en valorisant les retours d'expérience.
- Suivre les évolutions réglementaires et les traduire dans les accompagnements proposés.
- Poursuivre le développement du service Diag'QAI.

3

POLLENS : MIEUX ANTICIPER LES RISQUES POUR MIEUX PROTÉGER LES POPULATIONS SENSIBLES

- Moderniser le dispositif de mesure : déployer des capteurs permettant le suivi des pollens en temps réel.
- Améliorer la prévision et l'information pollinique :
 - Élargir le spectre de taxons pris en compte dans les modèles de dispersion.
 - Enrichir l'indice pollinique avec des données phénologiques et sanitaires.
 - Passer d'un indice de concentration pollinique à un indice de risque allergique.
 - Affiner l'évaluation du risque dans le temps : à l'échelle d'une journée (prévision, alerte) et à l'échelle annuelle (calendrier pollinique, évolution des périodes de pollinisation).
- Renforcer la collaboration avec les médecins et allergologues pour co-construire des messages de prévention et ajuster les seuils d'alerte en lien avec la réalité clinique.
- Développer l'expertise sur les interactions entre pollens, air et climat afin de mieux comprendre les effets croisés du changement climatique et inscrire les travaux dans une approche globale de santé environnementale.

* Réseau QAIR (Qualité de l'Air Intérieur et Radon), initié par l'ARS et la DREAL dans le cadre du PRSE4, et créé et animé par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.

AXE 5

INTÉGRER LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES STRATÉGIES LIÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



POURQUOI ?

Les stratégies liées au changement climatique et les stratégies de qualité de l'air sont encore trop souvent pilotées de manière séparée dans les territoires. Pourtant ces deux dimensions sont étroitement liées : si leurs enjeux sont majoritairement convergents, **la qualité de l'air reste trop peu prise en compte dans les politiques d'adaptation.**

L'**ozone** en est l'illustration la plus frappante : troisième gaz contributeur au changement climatique selon le GIEC, c'est aussi **le seul polluant réglementé dont les concentrations ne baissent pas dans notre région.** La hausse des températures aggrave en effet sa formation, rendant les objectifs européens de plus en plus difficiles à atteindre. C'est précisément ce type d'enjeu de long terme qui justifie d'intégrer pleinement la qualité de l'air dans les stratégies climatiques des territoires.

Les travaux menés sur les PCAET montrent que la qualité de l'air y reste souvent réduite au rang de **co-bénéfice**. Or les interactions entre polluants atmosphériques et gaz à effet de serre sont réelles, documentées, et peuvent conduire à des arbitrages complexes.

Atmo aide les décideurs publics comme privés à objectiver leurs choix, et les accompagne dans leurs démarches de décarbonation et d'adaptation, y compris dans leurs émissions indirectes (scope 3). La rénovation des bâtiments, les activités agricoles et industrielles et la mobilité constituent autant de sujets où la donnée air apporte un éclairage indispensable.

La région Auvergne-Rhône-Alpes, avec ses massifs forestiers, ses filières bois-énergie, son tissu industriel dense et ses territoires de montagne, concentre précisément ces enjeux croisés à des échelles multiples : du local, où se déploient les actions les plus visibles, au régional et extra-régional, indispensables pour comprendre et maîtriser des phénomènes comme la formation de l'ozone.

Atmo dispose d'une position singulière pour objectiver ces interactions et apporter aux décideurs **une lecture intégrée et territorialisée des choix air-climat**, en renforçant ses coopérations avec les acteurs du climat et de l'énergie.

COMMENT ?

1

ATTÉNUATION : RÉDUIRE LES ÉMISSIONS, AGIR SUR LES CAUSES

- Fournir aux collectivités et aux acteurs économiques une connaissance fine de leurs émissions (polluants atmosphériques, gaz à effet de serre, consommations énergétiques) pour les aider à construire leurs objectifs et trajectoires dans les documents de planification : PCAET, SRADET, COP régionales.
- Accompagner les entreprises dans la mesure et la réduction de leur empreinte air et carbone.
- Systématiser l'évaluation des installations, pratiques et politiques qui réduisent simultanément les émissions de polluants et de gaz à effet de serre (Plan de mobilité, chaufferies et réseaux de chaleur), en quantifiant leurs gains économiques pour donner aux décideurs des arguments concrets en faveur de l'action.
- Documenter les co-bénéfices air et climat de la relocalisation en prenant en compte l'ensemble de leur chaîne d'émissions, y compris les émissions indirectes (scope 3) générées en amont et en aval de leur activité : réduction des émissions liées au transport, cycles courts, mix énergétiques territoriaux et garanties réglementaires sur les émissions de production.
- Contribuer au diagnostic des puits de carbone du territoire en comparant les méthodes d'estimation disponibles pour identifier la plus adaptée à l'échelle régionale et accompagner les acteurs dans le suivi de la séquestration carbone.
- Croiser les données air avec celles des acteurs spécialisés pour approfondir la connaissance du cycle carbone des sols et des forêts et mieux évaluer leur contribution à la séquestration à l'échelle régionale.

2

ADAPTATION ET RÉSILIENCE : S'ADAPTER AUX EFFETS, OUTILLER LES DÉCISIONS

- Cartographier les zones de vulnérabilité du territoire (pollution, pollens, chaleur) pour identifier les populations et espaces les plus exposés et aider les décideurs à dimensionner leurs actions prioritaires.
- Anticiper l'évolution des risques climatiques (feux de forêt, épisodes de dust et de chaleur, sécheresse, inondations, pics polliniques) en les intégrant dans les outils de prévision et en accompagnant le déploiement de solutions d'adaptation intégrant la dimension qualité de l'air.
- Modéliser l'impact sur l'environnement local (température, polluants, pollens, gaz à effet de serre) des choix d'aménagement (végétalisation, occupation des sols, conception des rues, îlots de fraîcheur) pour fournir aux décideurs des éléments concrets d'arbitrage.
- Renforcer la prise en compte du changement climatique dans les scénarios de consommation énergétique (hausse des besoins en climatisation, baisse du chauffage) pour fiabiliser les analyses et outiller les démarches d'adaptation des territoires.
- Renforcer la cohérence des messages air-climat portés par les acteurs du territoire, en apportant l'expertise d'Atmo sur les sujets sensibles : bois énergie, isolation des bâtiments, urbanisme...

3

MODÉLISATION : DÉCRYPTER LES INTERACTIONS AIR-CLIMAT POUR ANTICIPER LEURS EFFETS

- Connecter les données et scénarios climatiques produits au niveau national à nos outils et modèles de qualité de l'air afin de mieux projeter l'évolution de la qualité de l'air dans un contexte de changement climatique.
- Approfondir la connaissance des interactions entre ozone et changement climatique pour identifier des leviers d'action concrets aux échelles locale, régionale et extra-régionale.
- Affiner la connaissance des émissions anthropiques et biogéniques (selon les types de boisements et les conditions environnementales) de Composés Organiques Volatils (COV) pour améliorer les inventaires d'émissions et mieux cibler les bons leviers d'actions de réduction de l'ozone sur le territoire.
- Approfondir, avec les acteurs industriels et du secteur tertiaire, la connaissance des émissions de COV anthropiques.
- Construire avec les acteurs de la filière forêt et agriculture (Centre National de la Propriété Forestière, Office National des Forêts, chambres d'agriculture) une approche intégrée des enjeux air-climat dans la gestion des espaces naturels et agricoles du territoire.
- Partager les connaissances air-climat avec l'ensemble des gestionnaires d'espaces naturels du territoire (parcs naturels régionaux, Espaces Naturels Sensibles, tourbières) pour intégrer ces enjeux dans leurs pratiques de gestion.
- Produire des scénarisations air-climat à des échelles plus larges pour objectiver les choix d'aménagement du territoire au-delà de l'échelle locale.
- Étudier la faisabilité de déployer à plus grande échelle les travaux de recherche existants sur les co-bénéfices sanitaires et économiques des politiques de décarbonation, pour renforcer les arguments en faveur de l'action auprès des décideurs.

LES AXES TRANSVERSAUX

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU PROJET ASSOCIATIF

Les cinq axes stratégiques ne peuvent déployer pleinement leur ambition sans un socle organisationnel solide. Trois dimensions transversales constituent les conditions de réussite du projet associatif 2026-2031 :

COMMUNICATION ET ANIMATION TERRITORIALE : RENFORCER LA LISIBILITÉ, LE RÉCIT ET LA RELATION PARTENAIRES

Rendre visible la qualité de l'air dans l'espace public, renforcer la lisibilité d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, approfondir la relation avec nos partenaires, élargir notre cercle d'influence, formaliser des offres d'accompagnement lisibles pour nos partenaires, renforcer l'organisation de webinaires thématiques.

RH ET INFRASTRUCTURE : CAPITAL HUMAIN, COMPÉTENCES ET OUTILLAGE NUMÉRIQUE

Sécuriser nos expertises, organiser la transmission des savoirs et doter les équipes d'outils adaptés, notamment l'intelligence artificielle, pour que la structure reste performante et agile dans un environnement en rapide évolution.

MUTUALISATION INTER-AASQA ET RENFORCEMENT DU RÉSEAU

Partager les méthodes, les outils et les fonctions communes à l'échelle nationale, pour que chaque AASQA concentre sa valeur ajoutée sur son territoire.

Ces trois axes ne font pas l'objet d'un développement public détaillé : ils relèvent principalement du pilotage interne et de la vie de l'organisation.

PROJET PHARE

QUALITÉ DE L'AIR EN MILIEU ALPIN : LES JO 2030 COMME TERRAIN D'APPLICATION

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 se dérouleront en grande partie sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ils constituent pour Atmo un terrain d'application privilégié pour développer et valoriser **une expertise différenciante sur la qualité de l'air en milieu alpin** : piégeage des polluants en vallée, pics d'émissions liés aux flux touristiques, sensibilité particulière aux polluants en haute altitude, fragilités des espaces naturels, impact de la qualité de l'air sur la performance sportive.

Ce projet mobilise plusieurs axes du projet associatif : outils de mesure et de modélisation en montagne, accompagnement des politiques de mobilité durable, valorisation des acteurs engagés pour la qualité de l'air.

Sa concrétisation reste conditionnée à la mobilisation de financements et de partenariats dédiés, qu'Atmo entend construire dès maintenant pour **peser sur la définition des enjeux** air autour de cet événement.



Nicolas Favre - © Film Notre Air, produit par Une bouteille à la mer & INUAprud

DÉMARCHE COLLECTIVE ET STRUCTURÉE

POUR UN PROJET LISIBLE, PARTAGÉ ET ADAPTÉ AUX RÉALITÉS DU TERRITOIRE

2026-2031 : UNE TEMPORALITÉ ANCRÉE DANS LES ÉCHÉANCES RÉGLEMENTAIRES

Après un projet triennal, le projet associatif 2026-2031 s'inscrit dans un horizon quinquennal, calé sur **deux échéances réglementaires structurantes** : **2026** marque l'entrée en vigueur des nouvelles

zones administratives de surveillance issues de la directive européenne 2024/2881, et **2031** permettra de dresser un premier bilan du respect des seuils réglementaires à l'échéance 2030.

UN CROISEMENT DE REGARDS POUR DES ORIENTATIONS ANCRÉES DANS LA RÉALITÉ

Le projet associatif 2026-2031 est le fruit d'une démarche participative et structurée, conduite avec l'ensemble des parties prenantes d'Atmo : administrateurs, salariés et partenaires, largement consultés tout au long du processus. Elle s'est organisée autour de **quatre volets complémentaires** :

- un diagnostic stratégique tenant compte des évolutions institutionnelles, politiques, sociétales et techniques.
- une réflexion collective sur la raison d'être et ce qui fonde la singularité de l'association.
- une analyse approfondie de l'écosystème dans lequel évolue Atmo, afin de positionner son expertise là où elle est la plus utile, lisible et reconnue.
- la construction partagée de la projection stratégique à l'horizon 2031.

Atmo a été accompagnée par un consultant sur les aspects méthodologiques.

LA CRÉATION DU PROJET ASSOCIATIF 2026-2031, C'EST :

5 ANS

pour agir, innover et consolider le rôle d'Atmo au service des territoires

120

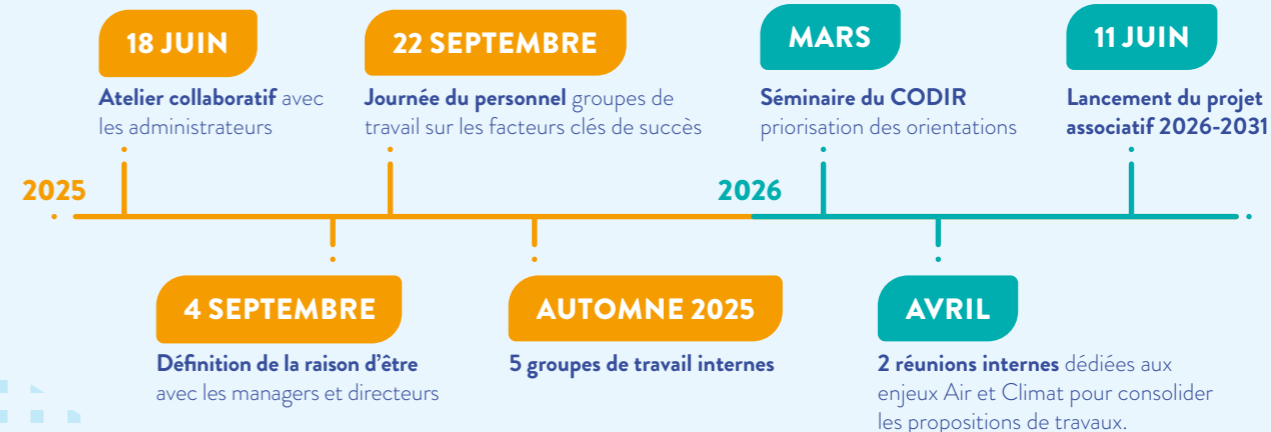
PARTIES PRENANTES CONSULTÉES
40 administrateurs et 80 salariés

+ DE 100

ACTIONS PROPOSÉES

10 JOURS

d'accompagnement méthodologique





Association à but non lucratif, loi de 1901
Organisme indépendant et agréé pour la surveillance et
l'information sur la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes.

3 Allée des Sorbiers, 69500 BRON

Tél. 09 72 26 48 90

www.atmo-auvergnerrhonealpes.fr

